

## Cours Jean Jaures...

### Touches finales sur le Cours Jean Jaurès

Les travaux de requalification du Cours Jean Jaurès en espace partagé se terminent et les touches finales sont apportées par les entreprises et services qui interviennent depuis le début de cette année sur l'artère majeure de la Ville.

L'implantation des candélabres et le réglage de l'éclairage public touchent à leur fin. Jeudi soir, les riverains, commerçants et passants ont pu assister aux essais de mise en lumière des fontaines du Quay restaurées et replacées en haut du Cours pendant que la fontaine aléatoire amusait les passants. Les micocouliers prennent racine sur le nouveau Cours et les bas des façades sont agréablement végétalisés.



Mise en lumière de la fontaine aléatoire



Essais de mise en lumière de l'une des fontaines du Quay, en entrée de Cours.

Les différents corps de métiers effectuent les dernières interventions pour que le Cours Jean Jaurès soit fin prêt pour l'inauguration, à laquelle tous les Piscénois sont invités, samedi 15 décembre, à 18h, avec un spectacle aérien féérique à voir en famille, avant de continuer la fête avec la sortie du Poulain.



La réalisation des derniers aménagements et des finitions nécessitent l'interdiction du stationnement jusqu'au 16 décembre. La circulation sera toutefois maintenue. La Ville remercie les riverains, commerçants et usagers de leur compréhension.

#### Modifications du marché dues aux travaux

Depuis le début des travaux, une partie du marché hebdomadaire du Centre Ville a été déplacé et installé **place du 14 juillet**, tous les samedis, jusqu'au 28 novembre 2012. Le stationnement des véhicules sur ce parking est donc interdit le samedi de 05h à 19h. Seuls les commerçants non sédentaires habituellement sur le Cours Jean Jaurès, entre la Porte Faugères et la rue Anatole France sont déplacés.

Les forains place Frédéric Mistral, Ledru Rollin, République et 3/6 ne sont pas impactés et leurs emplacements demeurent inchangés.

#### "Conjuguer Patrimoine et modernité"

La Ville de Pézenas programme pour 2012 les travaux de requalification du Cours Jean Jaurès.

En 2011, un appel à candidature a été lancé et sur 19

cabinets, 4 ont été retenus. Il leur a été demandé de proposer une intention de projet. Le cabinet retenu a séduit par son parti-pris "faire du Cours un espace partagé, une zone de rencontre, avec l'emprise d'un plan unique de façade à façade".

Il s'agit du cabinet François Thoulouze, de Pézenas.

#### Problématique : Un espace à vivre attractif

Le Cours doit répondre à sa vocation de lieu de rencontre et de commerce. Par son habitat, ses commerces, son marché et les animations qui s'y déroulent, il doit demeurer un lieu de vie et d'échanges du samedi matin au vendredi soir,

Le projet de requalification doit également permettre d'accrocher la rue Emile Zola au Cours et inciter les visiteurs qui sortent par la Porte Faugères à poursuivre leur promenade sur le Cours qui abrite des immeubles avec des façades à l'architecture remarquable.

#### Le Cours : Axe majeur de la cité

La place du Marché des Trois Six et la Place de la République ont été requalifiées il y a quelques années et à terme c'est tout l'axe depuis la Gare du Nord jusqu'à la Place du 14 juillet qui sera traité. En parallèle, les abords du Cours et le stationnement sont traités pour s'intégrer à un schéma d'ensemble. Ainsi, le parking « France Télécom », avenue François Curée, a rouvert le 10 juin, proposant désormais 170 places gratuites en centre ville. Les travaux de revitalisation de la rue Anatole France pourront ainsi prochainement démarrer.

**Historique :** L'actuel Cours Jean Jaurès et la place de la République correspondent aux anciens fossés. Trois portes s'ouvraient dans cette portion de remparts : au nord la Porte Faugères, au sud Porte de Béziers et la Porte Saint Blaise. Contrairement à la tradition orale, la Peyne n'est jamais passée à l'emplacement du Cours Jean Jaurès : les fossés étaient secs. Ils servaient de protection à la ville et étaient bordés par un chemin de circulation. La promenade du Quay, véritable trait d'union entre la ville médiévale et la ville moderne, est créée en 1627. Il sera démoli en 1884 pour laisser place à une artère centrale pour la circulation de véhicules hippomobiles. L'espace dévolu aux piétons est rejeté de chaque côté et il perd sa fonction de promenade pour devenir un lieu de commerce. Il prend alors le nom de Cours Molière et sera rebaptisé Cours Jean Jaurès au début du XX<sup>e</sup> siècle.



**Les fontaines du Quay :** deux fontaines s'élevaient à chaque extrémité du Quay. La fontaine neuve à l'emplacement de la fontaine de la République a été construite en 1607 et la fontaine de la porte Faugères répondra à la précédente à l'autre extrémité. Bien qu'existant avant le Quay, la fontaine neuve sera rebâtie en 1641 à l'identique de la fontaine de la porte Faugères. En 1755 de nouvelles fontaines seront aménagées. Cette année là les consuls se lancent dans un projet de réfection globale des fontaines de la ville et le Quay, par son ensemble de fontaines, contribue à l'alimentation en eau de la Ville.

On ne sait pas exactement à quelle date ces fontaines ont été détruites mais en 1887 l'actuelle fontaine de la République remplace l'ancienne fontaine neuve.

**Le marché de Pézenas :** Il est très fortement attractif et donne à Pézenas, traditionnellement ville de foires et de marchés, toute sa dimension de bourg-centre. C'est le seul marché du département qui se tient toute la journée du samedi.

Historiquement, en raison de l'aménagement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les marchands tournent le dos aux commerces et les chalands empruntent une unique allée centrale.

La réhabilitation du Cours suscite donc réflexion sur l'organisation du marché et la complémentarité de l'offre commerciale entre commerçants sédentaires et non sédentaires le samedi.



### **Présentation du projet, concertation**

Tout au long du mois de mai 2011, des réunions de présentation du projet de requalification du Cours Jean Jaurès se sont tenues en mairie, la volonté des élus de la Ville étant de faire partager et d'enrichir le projet en tenant compte des contraintes de chacun, tout en veillant à préserver l'intérêt général.

Les premières phases de concertation ont donc réunis ceux qui sont prioritairement concernés : les riverains, les commerçants et les commerçants non sédentaires du marché. Le principal point d'achoppement étant une reconfiguration du marché, une recherche de consensus est à l'étude entre les forains et les commerçants.

L'ensemble de la population piscénoise a été invitée fin mai à une réunion publique où chacun a pu s'exprimer et poser des questions plus précises sur le projet

A l'issue de la période de concertation, l'équipe de maîtrise d'œuvre peut travailler sur les différents attributs du Cours et présenter ultérieurement un projet nourri.



**Principe du projet de requalification  
de cette artère majeure de la Ville :  
L'Espace Partagé**

Concept intégré au code de la route en 2008, il place le piéton au centre de l'aménagement où la voiture est invitée et sa vitesse limitée à 20 km/h, ce qui renforce la sécurité de chacun. Le nouveau Cours Jean Jaurès se présentera sans trottoir, sans bordures, ni contre-allées et voiries de différents niveaux. Sur 190 m de long et 22 m de large, la requalification en espace plan apporte une réponse actuelle, écologique et sécuritaire à l'embellissement et la convivialité du centre ville. **Le Cours va devenir un espace à vivre à l'image d'une Place.**



*Schéma du projet de requalification actuellement à l'étude*

**Stationnement :**

Il est maintenu car le Cours ne devient pas exclusivement piéton mais le nombre de places de stationnement est limité (une trentaine) pour permettre l'arrêt de courte durée facilitant l'accès aux commerces tout en évitant les voitures-tampons.

**Revêtements :**

Les types de revêtements qui seront utilisés sont actuellement à l'étude, mais la pierre sera présente pour répondre à la qualité architecturale du projet. Elle sera mixée avec d'autres types de revêtements tels que le béton bouchardé, par exemple.

Dans le cadre du projet, l'objectif est d'inciter, par ce jeu de matières et de couleurs, les automobilistes à emprunter la rue Henri Reoul et les piétons à poursuivre leur promenade sur le Cours.





*Etude avec l'architecte des Bâtiments de France des différents échantillons susceptibles d'être utilisés dans le concept d'espace partagé*

**Mobilier urbain :** la présence de bancs reste un élément fort qui contribue à donner aux places et rues leur aspect convivial. Dans le projet du futur Cours, une vingtaine de bancs seront positionnés contre les façades, des 2 côtés. A la demande des guides de l'Office de Tourisme, un "point conférencier" est envisagé avec des bancs et des plots en pierre pour accueillir les participants des visites guidées.

**Fontaines :** Il y a quelques années, des plongeurs de l'association IBIS, Mrs David Constand, Jean Claude Iché, avec l'aide de M. Eugène Thomas, ont retrouvé dans le cours de l'Hérault les anciennes fontaines du Quay qui y ont à l'époque été jetées pour servir de digue.

Le projet de la Ville, pour redonner au Cours ses lettres de noblesse, est de sortir les fontaines de l'Hérault si leur état de conservation le permet, pour les restaurer et les replacer sur le nouveau Cours.



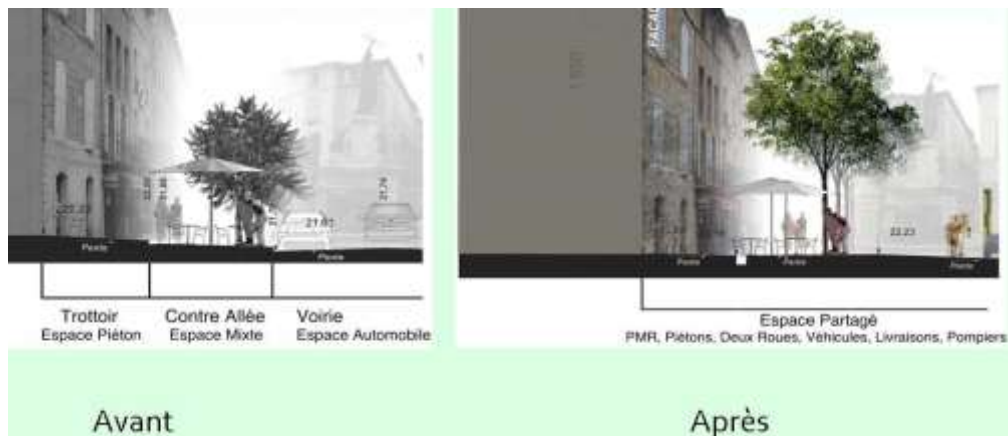
*Fontaine immergée dans l'Hérault (photo JC Iché, IBIS)*

**Eclairage :** la Ville travaille à la mise en lumière de son centre et une attention toute particulière va être attachée à la mise en valeur des façades du Cours. L'éclairage d'ambiance doit inciter à la déambulation et aux cheminements tout en veillant à l'aspect sécurité.

**Gestion des déchets :** Le SICTOM procède actuellement à une étude pour déterminer les solutions optimales à mettre en place pour la gestion des déchets, notamment pour le verre, dans la nouvelle configuration du Cours.

**Espaces verts :** Les centres très minéraux des Villes du Sud ont besoin d'éléments rafraichissants. Il est important de choisir une végétation appropriée aux immeubles du Cours, avec un feuillage caduc, pour profiter de l'ombre en été et laisser passer la lumière en hiver, tout en étant vigilant aux facteurs allergogènes.

Le choix s'oriente vers des Micocouliers, adaptés aux places et rues méditerranéennes. Une alternance d'essences est également étudiée, avec des arbres aux houppiers (branches, rameaux et feuillages) différents.



*Projet présenté lors des réunions de concertation*

Les façades du Cours pourraient être agrémentées en complément de végétations grimpantes plantées aux pieds des immeubles. Une couleur dominante serait retenue avec une alternance d'essences et de types de feuillage pour valoriser les façades et apporter de la fraîcheur. Pour l'arrosage des espaces verts, l'eau de pluie collectée serait recyclée.



**Le marché :** Dans le projet de nouvelle configuration du Cours, la notion d'espace partagé permet aux chalands de passer plus facilement des étals du marché aux commerces. La proposition est de réduire l'allée centrale à 3,5 m pour préserver l'accès des véhicules de secours. Les chalands pourraient alors emprunter 3 allées, avec des passages, pour avoir la notion d'îlots et accentuer la visibilité des commerces, bars et salons de thé installés sur les 2 côtés du Cours.

*Projet de nouvelle organisation du marché hebdomadaire*

### Mise en œuvre du projet



### Soutien des commerces : le FISAC.

La Ville de Pézenas propose aux commerçants du Cours de déposer en partenariat avec la CCI un dossier FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Cette dotation de l'Etat permettrait à ceux qui en font la demande d'entreprendre des travaux d'amélioration de leur outil de travail, essentiellement pour l'accessibilité aux commerces, en même temps que les travaux du Cours.

Le FISAC, fonds d'Etat reversé sous forme de subventions, a pour vocation de moderniser et dynamiser le commerce, l'artisanat et les services de proximité dans le cadre d'un projet de territoire.

Un groupe de travail associant collectivité, chambre consulaire et représentants des commerçants planche actuellement sur les différents éléments du dossier pour être exigible.

**Encouragement à la restauration des façades :** A chaque opération de requalification (Place du Marché des 3/6, de la République, ...) des Opérations « façades » ou des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été proposées aux riverains. A l'occasion des travaux du Cours, les propriétaires riverains, comme les commerçants, pourront bénéficier de subventions pour favoriser les réfections de leur patrimoine bâti et en augmenter la valeur.

**Travaux :** d'une durée de 10 mois environ, ils ont commencé le 27 février 2012. La circulation des véhicules (livraisons notamment) et des piétons est maintenue pendant toute la durée des travaux grâce à l'importante largeur du Cours.